

## Honoraires Agence de Savigny - ORPI

## **TRANSACTIONS** (TVA 20%)

PRIX DE VENTE	HONORAIRES Mandat exclusif, Réussite BY ORPI	HONORAIRES Mandat simple
Terrain	10 % TTC	10 % TTC
Box et Parking	10% TTC (avec minimum de 1000€)	10% TTC (avec minimum de 1000€)
De 0 € à 49.999 €	6 000 € TTC	7 500 € TTC
De 50.000 € à 99.999 €	7 000 € TTC	8 500 € TTC
De 100.000 € à 149.999 €	8 000 € TTC	9 500 € TTC
De 150.000 € à 199.999 €	9 000 € TTC	10 500 € TTC
De 200.000€ à 399.999 €	5 %	5,5 %
A partir de 400.000€	4,5 %	5 %

Programme Neuf en VEFA à 2,5% TTC du prix de mise en vente

Les honoraires sont à la charge du Vendeur, sauf convention contraire.

## **LOCATIONS** (TVA 20%)

Locaux d'habitation soumis à la loi du 6 juillet 1989	HONORAIRES TTC BAILLEUR	HONORAIRES TTC LOCATAIRE
Entremise et négociation	200 € (100€ pour garage,cave,parking)	
Visite, constitution du dossier, rédaction du bail	10 € TTC / m² de surface habitable.	10 € TTC / m² de surface habitable.
Etat des lieux location vide et meublée	3 € TTC / m² de surface habitable	3 € TTC / m² de surface habitable
Garage, Cave, Parking	100€	100 €

Tarifs valables à partir du 17 Juin 2023.

En cas de délégation de mandat, les honoraires applicables sont ceux de l'agence ayant reçu le mandat initial.

La délivrance d'une note est obligatoire.